

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00426

**RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DE LA POLICE NATIONALE DANS LES
COMMISSARIATS DE LA METROPOLE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 27 septembre 2019

Nombre de membres en exercice : 112
Nombre de présents : 59
Nombre de pouvoirs : 19
Nombre de voix : 78

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Charles DALLARA, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON représenté par M. Jean-Luc BASSON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLON,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,

Le 16 octobre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20191003-D20190042610

DATE D'AFFICHAGE :20191016

Mme H  l  ne LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir   M. Paul CORRIERAS,
M. Claude LIOGIER donne pouvoir   M. Gilles ARTIGUES,
M. Yves MORAND donne pouvoir   M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir   M. Christophe FAVERJON,
M. Yves PARTRAT donne pouvoir   Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir   M. Alain SCHNEIDER,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir   Mme Brigitte MASSON,
M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir   Mme Christiane RIVIERE,
M. St  phane VALETTE donne pouvoir   Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir   M. Paul CELLE

Membres titulaires absents excus  s :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Pierre BERGER,
M. Henri BOUTHEON, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,
Mme Marie-Dominique FAURE, M. Bernard FAUVEL, Mme Annick FAY,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Andr   FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, Mme Annie GREGOIRE,
M. Daniel JACQUEMET, Mme Rapha  lle JEANSON, Mme Laurence JUBAN,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
Mme Pascale MARRON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme St  phanie MOREAU,
M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Louis ROUSSET,
Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES,
M. Joseph SOTTON, M. G  rard TARDY, Mme Marie-H  l  ne THOMAS,
M. Daniel TORGUES

Secr  taire de S  ance :

Mme Sylvie FAYOLLE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2019

RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DE LA POLICE NATIONALE DANS LES COMMISSARIATS DE LA METROPOLE

La commission d'enquête sur les moyens des forces de sécurité présidée par M. Jean-Michel Fauvergue a rendu public, le 03 juillet dernier, un rapport parlementaire pour le moins alarmant.

Le document mentionne en effet « des moyens matériels dégradés », « des casernes et des commissariats abandonnés par la puissance publique », « des efforts encore insuffisants par rapport aux besoins », « une gestion des ressources humaines coûteuse et source de frustrations », « des difficultés d'attractivité et de fidélisation patentes », « une charge procédurale qui reste insupportable », « des réformes inappliquées »...

Dans ce cadre, la situation réservée à la Loire, et plus spécifiquement au territoire de la Métropole, n'en prend que plus d'acuité dans la mesure où les deux principaux syndicats de la profession s'inquiètent du manque d'effectifs dans les commissariats.

Il apparaît que l'ensemble des commissariats du département ne bénéficient pas du même traitement en termes d'effectifs.

Ainsi, la situation des effectifs au commissariat de Firminy est particulièrement alarmante : en septembre, la police nationale y assure la sécurité publique dans une circonscription de 52.000 habitants avec un déficit de 7 agents. Il en va de même dans le Gier, avec le commissariat de Saint-Chamond, qui demeure en sous-effectifs malgré l'arrivée de... 3 fonctionnaires. A Saint-Etienne, 15 agents seulement seront effectivement dédiés sur le terrain à la sécurité du quotidien (SQ), alors que la préfecture de la Loire en annonçait 25 lorsque ce dispositif a été annoncé. Enfin, les conditions de travail dans l'un ou l'autre commissariat amènent les agents à une spirale de mutations entre les différents commissariats du département, ce qui rend la situation encore plus instable.

Considérant que nos concitoyens ont le droit à un niveau de sécurité satisfaisant, et que les forces de l'ordre, pour lesquelles les élus ont la plus grande considération, veillent sur eux au quotidien et ont le droit d'exercer leurs missions dans des conditions dignes,

Considérant par ailleurs que de nombreuses communes urbaines, par les moyens qu'elles ont mis en place (police municipale, vidéoprotection...), assurent les missions qui leur sont dévolues en matière de tranquillité publique, mais suppléent aussi de ce fait, financièrement, aux insuffisances de l'Etat,

Le Conseil Métropolitain appelle le Gouvernement à se donner pleinement les moyens d'assurer sa mission régalienne de sécurité publique, en consacrant à celle-ci des effectifs en nombre adéquat dans les commissariats situés sur le territoire métropolitain.

Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU